



Strasbourg, 10 avril 2014
PC-CP/docs 2014/PC-CP(2014)10f

PC-CP (2014) 10

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)

Conseil de coopération pénologique
(PC-CP)

6^e réunion du Groupe de travail

Strasbourg, 31 mars - 2 avril 2014

RAPPORT SOMMAIRE DE RÉUNION

**Document établi par la Direction Générale
Droits de l'homme et Etat de droit**

RÉSUMÉ

Le Groupe de travail du PC-CP :

- a pris note des informations communiquées par M. Carlo Chiaromonte concernant les prochaines réunions et activités du CDPC ;
- a approuvé le rapport sommaire de sa dernière réunion ;
- a pris des décisions concernant le projet de programme de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (Helsinki, 17-18 juin 2014) et décidé de relancer, à cette occasion, les six pays qui n'ont pas répondu à la dernière enquête SPACE de manière à motiver de futures réponses. Il a en outre décidé de contacter les présidents du CCJE et du CCPE au sujet de leur participation à la conférence ;
- a jugé positive la qualité des enquêtes SPACE I et II pour 2012 et s'est dit préoccupé par le retard dans la publication des résultats sur le site internet. Il a décidé que, en vue de recueillir des données plus récentes, un nouveau délai serait fixé pour la collecte des statistiques de SPACE 2013 (30 juin 2014) afin de préparer une version provisoire pour la plénière du PC-CP en novembre 2014. Il a également estimé qu'il était nécessaire d'actualiser plus régulièrement certaines données de base ;
- a considéré qu'il était nécessaire que les correspondants nationaux SPACE suivent régulièrement une formation de manière à développer une vision commune des définitions et de la méthodologie utilisés et a demandé au Conseil de l'Europe d'organiser les sessions en question, si possible tous les ans ;
- a chargé l'équipe SPACE de demander à certains pays de reconfirmer le nombre officiel de mètres carrés dont dispose chaque détenu par cellule ;
- a achevé la mise au point des fiches d'information par pays et décidé que les premières d'entre elles seraient présentées lors de la CDAP à Helsinki ;
- s'agissant de la question de la violence dans les centres de détention pour mineurs, a pris note de l'exposé présenté par M. Neubacher et son équipe et du fait que M Liefwaard avait intégré ces éléments dans le projet de rapport sur la violence. Il a par ailleurs pris note du projet de rapport en question et décidé d'en établir la version finale lors de sa réunion de septembre afin de le présenter à la plénière du PC-CP en novembre 2014 ;
- a examiné la liste des recommandations et résolutions du Comité des Ministres dans le domaine pénitentiaire et décidé de procéder à leur révision en vue de proposer leur mise à jour éventuelle à la plénière du PC-CP ;
- a rencontré des représentants de l'Association internationale des aumôniers de prison ;
- a pris note des commentaires formulés par M. Antanas Jatkevičius au sujet de la conférence « Grandir avec les droits de l'enfant » tenue à Dubrovnik les 27 et 28 mars 2014 ;
- a pris note de l'exposé réalisé par M. Jeremy Ghez sur la radicalisation dans les prisons et décidé de notifier à la plénière du PC-CP le maintien de ce thème à l'ordre du jour en 2015 ;
- est convenu du projet d'ordre du jour annoté de la réunion plénière du PC-CP en novembre 2014.

Le Groupe de travail du Conseil de coopération pénologique (PC-CP) a tenu sa 6^e réunion à Strasbourg du 31 mars au 2 avril 2014 sous la présidence de M. Mauro Palma (Italie) et la vice-présidence de Mme Alina Barbu (Roumanie). La liste des participants figure en annexe au présent rapport (Annexe III).

I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

1. L'ordre du jour et l'ordre des travaux sont adoptés (voir Annexes I et II).

II. Rapport sommaire de la dernière réunion du Groupe de travail du PC CP [Doc. PC-CP (2014) 3]

2. Le Groupe de travail du PC-CP examine le rapport sommaire de sa dernière réunion et n'a aucune observation à formuler.

III. Points pour information

3. M. Carlo Chiaromonte, chef des divisions Droit pénal et Terrorisme et secrétaire du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), informe les membres du Groupe de travail du PC-CP des prochaines réunions du Bureau du CDPC et de la plénière du CDPC. Lors de la prochaine réunion du Bureau du CDPC, la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation sera examinée et il sera décidé qui représentera le CDPC lors de cette manifestation. Le projet d'ordre du jour de la prochaine réunion plénière du PC-CP sera également examiné et approuvé. Il indique également que la prochaine plénière du CDPC examinera un rapport sur l'implication des mineurs dans la violence urbaine.
4. M. Carlo Chiaromonte communique en outre des informations sur la prochaine conférence consacrée à la criminalité organisée et au terrorisme, qui se tiendra à Malaga les 25 et 26 septembre 2014 et indique que la radicalisation des personnes vulnérables figurera parmi les thèmes abordés. Il serait utile qu'un représentant du PC-CP participe à la conférence, étant donné que les détenus sont en l'occurrence également considérés comme des personnes vulnérables et que le PC-CP examinera la question de la radicalisation des détenus.
5. Le Secrétariat fait savoir qu'un espace collaboratif du PC-CP a été créé pour les membres et qu'il a vocation à être utilisé entre les réunions pour finaliser les documents de travail et à recevoir les documents qui ne sont pas encore prêts pour publication sur le site Internet.

IV. Examen des recommandations et résolutions dans le domaine de la détention et de la probation

6. Les participants examinent la liste des recommandations et résolutions figurant dans le Compendium. Toutes les recommandations et résolutions du Comité des Ministres pertinentes dans le domaine pénitentiaire ont été réexaminées en 2006 et un certain nombre d'entre elles ont été considérées, soit comme dépassées, soit comme étant couvertes par des textes plus récents et ont donc été retirées de la publication. Le même exercice doit être réalisé régulièrement, 8 nouvelles recommandations ayant été adoptées dans l'intervalle. Les membres décident de la répartition des travaux à effectuer et conviennent que les différents groupes prépareront une liste de textes soit qui nécessitent une mise soit auxquels il n'y a plus lieu de faire référence compte tenu de leur caractère archaïque ou du fait qu'ils sont couverts par des textes plus récents. Ces mêmes points seront examinés lorsque les membres se réuniront à l'occasion de la conférence à Helsinki.

V. Préparatifs de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (Helsinki, 17-18 juin 2014)

7. Les membres du groupe de travail du PC-CP examinent le projet de programme de la conférence ainsi que les informations communiquées par le Secrétariat et par M. Esa Vesterbacka, directeur des services pénitentiaires et de probation finlandais (Agence des sanctions pénales), hôte de cette manifestation. Ils remercient M. Vesterbacka pour son aimable invitation et prennent des décisions complémentaires quant aux éventuels intervenants et modérateurs. Il est également décidé que durant la conférence, les six pays qui n'ont pas répondu à la dernière enquête SPACE seront contactés de manière à encourager de futures réponses. Il est en outre décidé que les présidents du CCJE et du CCPE seront contactés au sujet de leur participation à la conférence.

VI. La violence dans les centres de détention pour mineurs

8. Les participants prennent note de l'exposé réalisé par M. Neubacher et son équipe portant sur les résultats d'une étude sur la violence menée dans quatre centres de détention pour mineurs et jeunes adultes en Allemagne à laquelle ont pris part environ 900 détenus sur une période de 13 mois ainsi qu'un groupe de contrôle chargé de la vérification des résultats. L'une des conclusions majeures de l'étude est que les nouvelles technologies ne sauraient remplacer le facteur humain dans le travail avec les mineurs placés en détention ; celui-ci est en effet essentiel pour les aider à renoncer à la criminalité et faire reculer la violence. En réponse à une question, il est également dit que la question de la violence au sein du personnel et des détenus n'a pas été prise en compte dans l'étude et qu'il n'y a pratiquement aucune étude menée en Allemagne sur ce sujet. M. Neubacher souligne par ailleurs qu'il pourrait être utile de réaliser une étude sur l'incidence de la construction de nouvelles prisons sur la violence ; les prisons modernes en cours de construction sont en effet souvent de grande taille, équipées de moyens technologiques sophistiqués et placées sous haute sécurité ce qui exacerbe la tension et l'agressivité chez les détenus et risque d'exercer un effet particulièrement néfaste sur les mineurs.
9. Les participants remercient M. Neubacher et manifestent leur volonté d'être tenus informés des travaux de son équipe dans ce domaine (la prochaine étude portera sur la violence chez les mineures et les jeunes détenues).
10. M. Liefwaard revient sur les conclusions du bilan des réponses au questionnaire sur la violence dans les centres de détention pour mineurs. 58 réponses ont été reçues de la part de 39 Etats membres ; ce chiffre impressionnant montre que le problème existe et qu'il est porteur d'inquiétudes. Par ailleurs, pour la plupart des pays, la violence entre le personnel carcéral et les mineurs reste un problème minime contrairement à la violence chez les mineurs placés en détention, laquelle est décrite comme le principal problème - la violence verbale, les manœuvres d'intimidation et les problèmes de santé mentale en étant les manifestations les plus répandues. M. Liefwaard a également fait référence dans son rapport à l'étude réalisée par M. Neubacher ainsi qu'à d'autres études similaires sur la question de la violence. Il évoque également la difficulté qu'il y a d'apprécier la limite ténue entre usage acceptable et usage inacceptable de la force par le personnel, une zone d'ombre qui n'a pas encore été suffisamment étudiée. M. Liefwaard revient également sur quelques-unes des principales sources du problème de la violence et énumère quelques bonnes pratiques qui devront être examinées plus en détail. Il est décidé qu'un rapport plus approfondi sera présenté lors de la réunion de septembre en vue de la finalisation du rapport pour la réunion plénière du PC-CP en novembre 2014.

VII. Enquêtes SPACE pour 2012

11. Les participants jugent favorable la qualité des enquêtes SPACE I et II pour 2012. Le président se dit toutefois préoccupé par le retard dans la publication des données sur le site Internet (les données pour l'année civile 2012 sont publiées fin avril 2014). Il propose, afin d'obtenir des données plus récentes, de fixer un nouveau délai pour la collecte des statistiques de SPACE 2013 (30 juin 2014) de manière à préparer une version provisoire de l'enquête pour la plénière du PC-CP en novembre 2014. L'équipe d'experts SPACE exprime sa crainte quant au fait que cette initiative ne permette pas de collecter des données de la part de suffisamment de pays, ce qui nuirait à la continuité et à la comparabilité des données ; elle accepte néanmoins le nouveau délai.
12. Le Groupe de travail estime également qu'il importe de mettre à jour plus régulièrement certaines données de base. L'équipe d'experts SPACE fait observer que c'est déjà le cas et que ces données sont publiées sur le site Internet SPACE pays par pays.
13. La question des définitions utilisées est également évoquée et il est expliqué qu'elles ont été approuvées dans les textes normatifs du Conseil de l'Europe adoptés par le Comité des Ministres et que la session de formation des correspondants nationaux SPACE organisée pour la première fois en 2013 a été très utile à cet égard. Elle leur a permis de se conformer à l'usage courant de la terminologie et de la méthodologie adoptées.
14. Le président et les membres du Groupe de travail du PC-CP encouragent vivement le Conseil de l'Europe à organiser ces sessions si possible tous les ans.

VIII. Mise au point d'un outil pour l'échange d'informations et de données sur les prisons dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

15. Les membres du PC-CP prennent note des informations communiquées par le Secrétariat au PC-OC indiquant que celui-ci appelle de ses vœux la mise au point d'un tel outil, lequel pourrait également s'avérer utile pour la prise de décisions en matière de transferts et d'extraditions. Ils examinent ensuite le document PC-CP (2014) 7 et prennent note de l'avis de l'équipe d'experts SPACE préconisant d'éviter que cette initiative et la collecte de données SPACE ne se chevauchent. A cet égard, il est indiqué que l'ICPS procède lui aussi à la collecte et à la mise à jour régulière de certaines données brutes de base sur les prisons dans les pays du monde entier, lesquelles peuvent, le cas échéant, être utilisées puisqu'elles sont accessibles à tous ceux qui recherchent ce type de données.
16. Les participants décident que les fiches d'information par pays devraient être utilisées comme une source générale d'informations de base concernant le système pénitentiaire de chaque Etat membre du Conseil de l'Europe, la jurisprudence pertinente de la Cour européenne des droits de l'homme, les rapports du CPT et les informations transmises par d'autres instances du Conseil de l'Europe et d'autres sources externes. Compte tenu de ces éléments, les participants révisent les fiches par pays en conséquence et décident que les premières d'entre elles seront présentées lors de la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation à Helsinki.

IX. Ordre du jour annoté de la réunion plénière du PC-CP de novembre 2014

17. Les participants examinent et approuvent l'ordre du jour annoté de leur réunion plénière en novembre 2014 et le transmettent au Bureau du CDPC pour approbation (Annexe IV).

X. La radicalisation en prison

18. Les participants prennent note de l'exposé réalisé par M. Jeremy Ghez, consultant externe, et débattent de la question de la radicalisation et de la déradicalisation en prison. M. Ghez attire l'attention sur le manque de données relatives au nombre de personnes concernées par ce phénomène, sur le manque de recul en la matière et sur le fait qu'il est difficile de trouver une formule miracle dans la mesure où la radicalisation des êtres humains tient à des raisons diverses et variées. Il est préférable de parler de désengagement plutôt que de déradicalisation ; le désengagement est en effet moins ambitieux et entend amener une personne à cesser de recourir aux méthodes radicales prônées par son idéologie sans renoncer à celle-ci (rompre le lien entre convictions et actions). L'idéologie n'est pas perçue de la même manière par toutes les personnes ; certaines agissent pour des raisons financières, d'autres par conviction, etc. Les extrémistes peuvent être en désaccord sur de nombreux points ; et il est important d'en avoir conscience pour casser cette spirale. Il est également signalé que les groupes nationalistes n'ont pas pour ambition de recruter des adeptes au sein des prisons, contrairement aux organisations criminelles et aux groupements de fondamentalistes religieux.
19. Les participants décident de maintenir ce point à l'ordre du jour pour 2015 et, dans l'intervalle, d'examiner l'avis d'autres consultants externes. Il est décidé que du point de vue du PC-CP, il importe de s'attaquer au problème de la radicalisation en général et pas seulement à celui du terrorisme et de s'y attaquer sous l'angle de la sécurité et des interventions à l'intérieur des prisons. Il est décidé que ce point devrait être ainsi libellé « La prison peut-elle être le lieu d'un désengagement vis-à-vis d'idéologies extrémistes ».

XI. Questions diverses

20. M. Antanas Jatkevičius revient sur sa participation à la conférence « Grandir avec les droits de l'enfant » tenue à Dubrovnik les 27 et 28 mars 2014 à l'occasion de laquelle il a représenté le PC-CP, fait la promotion de ses travaux et animé l'une des sessions. M. Ton Liefwaard était également invité à cette conférence, ce qui a à nouveau contribué à la transversalité des activités menées par les différents services du Conseil de l'Europe.
21. Les aspects liés à l'égalité entre les sexes sont pris en considération lors de l'examen des différents points à l'ordre du jour. Un certain nombre d'interventions seront réalisées par des femmes à la conférence d'Helsinki, des femmes sont associées aux travaux de collecte de données réalisés dans le cadre de SPACE et la collecte en question s'attache spécifiquement aux données relatives aux femmes ;

la révision des recommandations et des résolutions tiendra également compte des aspects liés au genre. Six femmes participent à la présente réunion.

XII. Dates des prochaines réunions

22. Les dates prévues des prochaines réunions sont les suivantes : réunion du Groupe de travail du PC-CP du 1^{er} au 3 septembre 2014 (Mecklembourg, Allemagne) ; réunion plénière du PC-CP : 5-7 novembre 2014 (Strasbourg).
23. Seront inscrits à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Groupe de travail du PC-CP : les conclusions et le suivi à donner à la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation ; l'examen des recommandations et des résolutions dans le domaine pénitentiaire ; la violence dans les centres de détention pour mineurs ; la justice réparatrice en prison et les mesures alternatives à l'emprisonnement.

OoO

ANNEXE I

AGENDA / ORDRE DU JOUR

1) Adoption of the agenda / Adoption de l'ordre du jour	Order of business
2) Information / Informations	
3) Summary report of the last meeting / Rapport sommaire de la dernière réunion	PC-CP (2014) 3 <i>English / Français</i>
4) Review of the recommendations and resolutions in prison and probation fields / Révision des recommandations et résolutions dans le domaine des prisons et de la probation	Compendium <i>English / Français</i> Summary replies Questionnaire Implementation <i>Bilingual</i>
5) Preparation of the 19th Conference of Directors of Prison and Probation Services (Helsinki, 17-18 June 2014) / Préparation de la 19^e Conférence des Directeurs de services pénitentiaires et de probation (Helsinki, 17-18 juin 2014)	Draft Programme
6) Violence in juvenile detention institutions / Violence dans les institutions pour délinquants mineurs	PC-CP (2014) 4 List of replies
7) SPACE survey 2012 / Enquête SPACE 2012	SPACE I PC-CP (2014) 5 SPACE II PC-CP (2014) 6 Executive Summary
8) Development of a tool for exchange of information and data related to prisons in the Council of Europe member states / Développement d'un outil d'échange d'informations et de données sur les prisons dans les Etats membres du Conseil de l'Europe	PC-CP (2014) 7 List of decisions PC-OC <i>English only</i>
9) Annotated agenda of the PC-CP Plenary meeting in November 2014 / Ordre du jour annoté de la réunion plénière du PC-CP de novembre 2014	PC-CP (2014) OJ 4 ANN

10) Radicalisation in prison / Radicalisation en prison

**Radicalization or
Rehabilitation - Understanding
the challenge of extremist and
radicalized prisoners**

11) Any other business / Questions diverses

12) Dates of the next meetings / Dates des prochaines réunions

ANNEXE II

ORDER OF BUSINESS / ORDRE DES TRAVAUX

31 March / mars

1. Opening of the meeting / *Ouverture de la réunion*
2. Adoption of the agenda / *Adoption de l'ordre du jour*
3. Adoption of the summary report of the last meeting / *Adoption du rapport sommaire de la dernière réunion*
4. Information provided by the Secretariat (collaborative space) / *Informations fournies par le Secrétariat (espace collaboratif)*
5. SPACE I and SPACE II/ *SPACE I et SPACE II*
6. Development of a tool for exchange of information and data related to prisons / *Développement d'outils pour l'échange d'informations et des données relatives aux prisons*

1 April / avril

1. Preparation of the 19th Council of Europe Conference of Directors of Prison and Probation Services (Helsinki, 17-18 June 2014) / *Préparation de la 19e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation (Helsinki, 17-18 juin 2014)*
2. Meeting with representatives of the International Prison Chaplains Association/ *Réunion avec des représentants de l'Association internationale des aumôniers pénitentiaires*
3. Violence in juvenile detention institutions / *Violence dans les institutions pour délinquants mineurs*
4. Review of the recommendations and resolutions in the prison and probation fields / *Révision des recommandations et résolutions dans le domaine des prisons et de la probation*

2 April / avril

1. Radicalisation in prison/ *Radicalisation en prison*
2. Organisation of the 2014 PC-CP plenary meeting / *Organisation de la réunion plénière du PC-CP en 2014*
3. Any other business / *Questions diverses*

ANNEXE III

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

FINLAND / FINLANDE

Esa VESTERBACKA
Director General, Finnish Criminal Sanctions Agency, Helsinki

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Vera MIHAILOV
Spécialiste principale de la Direction des relations publiques, médias et secrétariat du Département des Institutions pénitentiaires, Ministère de la Justice, Chisinau

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Leonid KLIMAKOV
Head of the Legal Department of the Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

Ivan TARANENKO
Officer of the International Department of the Federal Penal Service, Ministry of Justice, Moscow

**WORKING GROUP OF THE COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / GROUPE DE TRAVAIL
DU CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE
(PC-CP)**

Alina BARBU
Vice-Chair of the PC-CP
Legal expert, Directorate of Drafting legislation Department, Ministry of Justice, Bucharest, Romania

Harald FØSKER
Director of International Cooperation, Norwegian Correctional Services, Oslo, Norway

Vivian GEIRAN
Director, Probation Service HQ, Ireland

Antanas JATKEVIČIUS
Head of Criminal and Administrative Law Unit, Legal Department, Office of the Parliament; Vilnius, Lithuania
Research fellow, Lithuanian Institute of Law, Vilnius, Lithuania

Joerg JESSE (***APOLOGISED / EXCUSE***)
Director General, Prison and Probation Administration, Acts of Clemency, Ministry of Justice,
Mecklenburg - Western Pomerania, Schwerin, Germany

Attila JUHÁSZ
Prison Governor, Senior member, Heves County Remand Prison, Eger, Hungary

Dominik LEHNER (Dr.)
Head of Penal Services (Chef d'office d'exécution des peines), Justice and Security Department Basel-City,
Switzerland

Peter LINDSTRÖM
Associate Professor, Stockholm County Police, Sweden

Mauro PALMA
Chair of the PC-CP
Adviser to the Minister of Justice, Roma, Italy

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Natalia DELGRANDE

Criminologue, Responsable de recherche, chargée de cours, Institut de Criminologie et de Droit Pénal, Ecole des Sciences Criminelles, Université de Lausanne, Suisse

Ton LIEFAARD

Professor of Children's Rights (UNICEF Chair), Leiden University, Law School, Leiden, The Netherlands

Yann MARGUET

Criminologue, Assistant diplômé à l'Ecole des Sciences Criminelles de l'Université de Lausanne, Institut de criminologie et de droit pénal, Batochime, Dorigny, Suisse

Dr iur Frank NEUBACHER

Köln Universität, Kriminologische Forschungsstelle, Köln, Germany

Jeremy GHEZ

Expert on Radicalisation, Paris, France

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

MEXICO / MEXIQUE

Apologised/Excusé

INTERNATIONAL GOVERNMENTAL ORGANISATIONS / ORGANISATIONS INTERNATIONALES GOUVERNEMENTALES

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME / OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME (UNODC)

Apologised/Excusé

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND (UNICEF)

Apologised/Excusé

INTERNATIONAL CENTRE FOR PRISON STUDIES

Apologised/Excusé

EUROPEAN UNION / UNION EUROPÉENNE

Apologised/Excusé

OTHER PARTICIPANTS/ AUTRES PARTICIPANTS

CONFEDERATION OF EUROPEAN PROBATION / CONFEDERATION DE LA PROBATION EUROPÉENNE (CEP)

Willem VAN DER BRUGGE

Secretary General CEP, Confederation of European Probation, Utrecht, Netherlands

PENAL REFORM INTERNATIONAL (PRI)

Apologised/Excusé

EUROPEAN ORGANISATION OF PRISON AND CORRECTIONALSERVICES (EuroPris)

Esa VESTERBACKA

Director General, Finnish Criminal Sanctions Agency, Helsinki

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

EUROPEAN COMMITTEE FOR THE PREVENTION OF TORTURE AND INHUMAN OR DEGRADING TREATMENT OR PUNISHMENT (CPT) / COMITÉ EUROPÉEN POUR LA PRÉVENTION DE LA TORTURE ET DES PEINES OU TRAITEMENTS INHUMAINS OU DÉGRADANTS (CPT)

Apologised/Excusé

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS (ECHR) / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Apologised/Excusé

PARLIAMENTARY ASSEMBLY

Apologised/Excusé

DIRECTORATE GENERAL I / DIRECTION GÉNÉRALE I

**HUMAN RIGHTS AND RULE OF LAW / INFORMATION SOCIETY AND ACTION AGAINST CRIME
DIRECTORATE**

**DROITS DE L'HOMME ET ETAT DE DROIT / DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ET DE LA
LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ**

Action against Crime Department / Service de la Lutte contre la Criminalité

Criminal Law Division / Division du droit pénal

Carlo CHIAROMONTE

Head of Division / Chef de Division

Secretary to the CDPC / Secrétaire du CDPC

Irina TANEVA

Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP

Anita VAN DE KAR-BACHELET

Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC

Christine COLEUR

Assistant / Assistante

ANNEXE IV

DRAFT ANNOTATED AGENDA / PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

**Réunion plénière du Conseil de coopération pénologique (PC-CP)
5-7 novembre 2014 (9h30)
Strasbourg
Bâtiment AGORA, salle G04**

1. Ouverture de la réunion

2. Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le PC-CP est invité à adopter l'ordre du jour de la réunion et son ordre des travaux.

3. Adoption du rapport sommaire de la dernière réunion

Le PC-CP est invité à examiner le rapport de réunion, à formuler toutes les observations qu'il jugera appropriées et à l'approuver.

4. Informations communiquées par le Secrétariat

Le PC-CP est invité à prendre note des informations communiquées par le Secrétariat.

5. Rapport de la présidence du PC-CP

Le PC-CP est invité à prendre note du rapport de la présidence concernant les travaux réalisés par son Groupe de travail depuis la dernière réunion plénière.

6. Jurisprudence la plus récente de la Cour européenne des droits de l'homme relative à l'emprisonnement

Le PC-CP est invité à prendre note du rapport.

7. Justice réparatrice et médiation entre la victime et l'auteur d'infraction : le rôle des services pénitentiaires et de probation

Le PC-CP est invité à examiner le rapport sur le rôle des services pénitentiaires et de probation dans le domaine de la justice réparatrice et de la médiation entre la victime et l'auteur d'infraction et de prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées concernant les futurs travaux du PC-CP en la matière.

8. Violence dans les centres de détention pour mineurs

Le PC-CP est invité à examiner le rapport sur la violence dans les centres de détention pour mineurs en s'appuyant sur le bilan des réponses au questionnaire, les exemples de bonnes pratiques, les recommandations et conclusions qu'il contient et à faire des propositions au CDPC pour les éventuelles futures mesures à prendre à cet égard.

9. Mesures de soins alternatives à l'emprisonnement

Le PC-CP est invité à examiner le bilan des réponses au questionnaire et le rapport sur les mesures de soins alternatives à l'emprisonnement ainsi que les recommandations et conclusions qu'il contient et à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées à cet égard.

10. Examen des recommandations et résolutions dans le domaine de la détention et de la probation

Le PC-CP est invité à examiner les recommandations et résolutions pertinentes telles qu'elles figurent dans le Compendium, ainsi que l'avis du groupe de travail du PC-CP concernant leur mise à jour éventuelle ou d'autres mesures à prendre en vue d'une meilleure mise en œuvre et à prendre des décisions à cet égard.

11. Mesures à prendre pour une meilleure visibilité et mise en œuvre de la Recommandation (2014) 3 relative aux délinquants dangereux et de la Recommandation (2014) 4 relative à la surveillance électronique

Le PC-CP est invité à débattre des éventuelles mesures à prendre pour assurer une meilleure visibilité et mise en œuvre par les autorités nationales des dernières recommandations du Comité des Ministres dans le domaine de la détention et de la probation.

12. Suivi à donner à la 19^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation (Helsinki, 17-18 juin 2014)

Le PC-CP est invité à examiner le rapport de la présidence du PC-CP et ses conclusions présentés lors de la conférence et à prendre toutes les décisions qu'il jugera appropriées concernant le suivi éventuel à donner à celle-ci.

13. Organisation de la 20^e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs d'administration pénitentiaire et de services de probation

Le PC-CP est invité à examiner les thèmes possibles et l'organisation générale de la prochaine conférence.

14. Enquêtes SPACE I et SPACE II pour 2013.

Le PC-CP est invité à examiner les enquêtes SPACE et à les approuver en vue de leur publication.

15. Fiches d'information par pays pour l'échange d'informations sur les établissements pénitentiaires dans les Etats membres du Conseil de l'Europe

Le PC-CP est invité à prendre note des fiches d'information par pays pour l'échange d'informations sur les établissements pénitentiaires dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et, le cas échéant, à formuler des propositions concernant leur fond, leur forme et leur mise à jour régulière.

16. Activités de coopération dans le domaine pénitentiaire

Le PC-CP est invité à examiner les informations communiquées par le Secrétariat et à formuler toutes les observations et propositions qu'il jugera appropriées.

17. Questions diverses

18. Dates de la prochaine réunion plénière